

Description des activités pertinentes

Les bobines de fil sont traitées dans l'installation de production de la Otto-Brenner-Strasse, appelée installation de décapage en continu. Elles sont d'abord nettoyées, puis traitées chimiquement (décapage) et enfin revêtues au cours des étapes suivantes. Ensuite, les bobines de fil sont traitées dans différents secteurs afin de fabriquer des produits finis.

Classement en tant qu'entreprise à risque

Des substances dangereuses au sens de l'annexe I de l'ordonnance sur les accidents majeurs sont utilisées dans la production. Ces substances dangereuses peuvent être présentes dans les installations sous forme solide, liquide ou gazeuse. Elles ont des propriétés potentiellement toxiques, inflammables, oxydantes et dangereuses pour l'eau / l'environnement ou sont étiquetées comme peroxydes organiques.

Communication et contacts

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Coordonnées :

Westfälische Drahtindustrie GmbH :
Centrale téléphonique du site : 02381-276-0
Site web : www.wdi.de

Visite sur place conformément à l'ordonnance sur les accidents majeurs :

La notification requise conformément au § 7 de l'ordonnance sur les accidents majeurs a été déposée et approuvée par le gouvernement du gouvernement régional d'Arnsberg. La première visite sur site a eu lieu le 18 juin 2024. Sur la base de la première visite sur site, le département 53 du gouvernement du district d'Arnsberg n'a constaté aucun défaut indiquant une exploitation non sûre.

Gouvernement régional d'Arnsberg :

Website: www.bra.nrw.de
Adresse: Seibertzstraße 1,
59821 Arnsberg
Tél. : 02931-82-0
Division 53

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le plan de surveillance conformément au § 17 du décret sur les accidents majeurs ou d'autres informations dans le cadre de la loi sur l'information environnementale auprès du gouvernement régional d'Arnsberg, Division 53.

Information du public conformément à l'article 8a de la 12e BImSchV (ordonnance allemande sur la protection contre les nuisances)

Informations sur les incidents

Westfälische Drahtindustrie GmbH



Protection pour l'homme et l'environnement

Chers voisins,
Mesdames et Messieurs,

Le site de l'entreprise Westfälische Drahtindustrie GmbH (WDI), situé dans la Otto-Brenner-Strasse à Hamm, est classé depuis juin 2022 en tant que

Site d'exploitation de classe inférieure

et est donc soumise aux obligations de base de l'ordonnance sur les accidents majeurs. L'ordonnance sur les accidents majeurs a pour mission de réglementer la protection de l'homme et de l'environnement contre les conséquences d'accidents soudains survenant dans des installations techniques et provoquant l'émission de substances dangereuses. En Allemagne, plusieurs milliers d'entreprises sont concernées par cette ordonnance.

Avec les explications suivantes, nous souhaitons vous informer, en tant que voisins, sur les raisons de la classification en tant qu'entreprise à risques ainsi que sur les mesures que nous avons prises pour éviter un accident.



Les bobines de fil produites et traitées chez WDI GmbH

Mesures de prévention des incidents

Un concept de prévention des incidents, incluant la présentation d'un système de gestion de la sécurité, a été élaboré par la WDI et soumis à l'autorité de surveillance. Le site est inspecté à intervalles réguliers par l'autorité environnementale compétente. Des informations sur les inspections périodiques peuvent être demandées à tout moment par l'intermédiaire de l'Inspection du travail.

Afin d'éviter que des substances ne soient libérées dans l'environnement, le stockage s'effectue dans des récipients contrôlés et autorisés conformément à la législation sur les matières dangereuses ou dans des installations contrôlées et autorisées conformément aux ordonnances en vigueur.

Pour la sécurité de toutes les installations de stockage et de processus, une analyse détaillée des dangers émanant des installations est effectuée aussi bien lors de la planification qu'à intervalles réguliers.

- ✓ **Prévention des incidents** : Concept, gestion de la sécurité
- ✓ **Surveillance** : Contrôle régulier, inspection environnementale
- ✓ **Stockage sécurisé** : Emballages contrôlés, conformes à la loi
- ✓ **Analyse de la sécurité** : Contrôle régulier, analyse des risques

Comportement en cas d'incident

En cas de déversement de substances dangereuses, nous mettons en œuvre nos plans d'urgence en coopération avec les autorités publiques.

- 1 **Alerte :**
 - Par des annonces de la police et des pompiers
 - Par des annonces radio sur la fréquence 105,0 « Radio Welle Lippe Hamm ».
 - Par des alertes via les applications NINA ou Katwarn
- 2 **Reconnaître le danger :**
 - Dégagement de fumée lors d'un incendie
 - Fort bruit de détonation et fumée en cas d'explosion
- 3 **Mesures :**
 - Informer les services d'urgence et de secours
 - Respecter les consignes des services d'urgence et de secours
 - Fermer les fenêtres et les portes, éteindre la climatisation et la ventilation.
 - Protéger ceux qui cherchent de l'aide
- 4 **Après l'alerte :**
 - Être attentif aux messages et aux conseils des autorités
 - Ne pas utiliser le téléphone inutilement afin de laisser les lignes libres pour les forces d'intervention
 - Ne pas s'approcher du lieu de l'accident
- 5 **Levée de l'alerte :**
 - Par des annonces radio



- Par les annonces des pompiers ou de la police